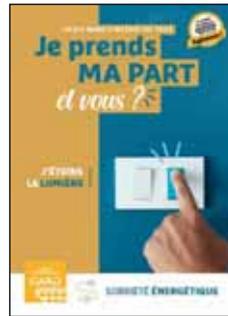




RAPPORT DE SITUATION EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2023



Édito

Le rapport annuel sur la situation en matière de développement durable que la collectivité doit présenter chaque année en amont du débat d'orientation budgétaire est une obligation réglementaire. Il est l'occasion de mettre en avant ses réalisations très concrètes dans les 17 objectifs de développement durable établis par les Nations-Unies.

Le Conseil départemental s'y conforme avec d'autant plus de facilité que la dimension durable de ses politiques publiques est volontaire et manifeste.

Le concept de développement durable ne recouvre pas uniquement les domaines des économies d'énergie, de la mobilité, de l'innovation technique, du soutien à une agriculture de proximité et de qualité, de la préservation des espaces naturels sensibles... Il concerne aussi la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations et de manière plus générale l'épanouissement des êtres humains.

Cette dimension humaine du développement durable est totalement prise en compte dans les politiques publiques conduites par le Conseil départemental, chef de file des politiques sociales.

À titre d'exemple, 2023 a été la première année de mise en œuvre du Schéma des solidarités sociales dont l'objectif majeur est de lutter contre toutes les discriminations et les inégalités en garantissant les mêmes droits, les mêmes opportunités et les mêmes libertés à toutes et tous.

2023 a été également l'année de création de l'Agence départementale de l'habitat et du logement pour lutter contre le mal logement et la précarité énergétique des ménages les plus modestes.

L'année qui se termine a vu la concrétisation de la refonte des politiques publiques de la collectivité départementale avec l'adoption du Schéma départemental des sports, du Schéma des mobilités et du Schéma du tourisme, des loisirs et de l'attractivité.

Le Schéma des enseignements artistiques sera approuvé lors de la séance du 1^{er} décembre et la concertation se termine pour le Schéma de l'économie sociale et solidaire.

Tous ont fait l'objet d'une large consultation en amont car la collectivité place l'usager au cœur de ses politiques publiques afin d'être au plus près des attentes des Gardoises et des Gardois. Tous feront l'objet, au fur et à mesure de leur déploiement, de concertations en aval, comme c'est déjà le cas pour le Schéma des solidarités sociales, afin de répondre au mieux aux besoins des Gardoises et des Gardois dans un contexte réglementaire en constante évolution.

Une nouvelle concertation très large sera lancée au tout début de l'année 2024 et concernera la démarche Eau et Climat dont le diagnostic et la stratégie avaient été approuvés fin 2020. Cette démarche d'animation et de concertation a pour but de construire avec les Gardoises et les Gardois, notre capacité d'adaptation et de résilience au changement climatique.

Faire vivre la démocratie locale dans la concertation et la transparence est un leitmotiv permanent qui anime les élus et les équipes du Conseil départemental. Informer sur leurs droits les Gardoises et les Gardois, rendre accessibles à tous les services de la collectivité, c'est dans cet esprit que les Maisons du Conseil départemental ont été créées. En formule fixe comme à Bagnols-sur-Cèze et Alès, ou en formule mobile pour être présentes sur tous les territoires, même les plus éloignés, les Maisons du Conseil départemental favorisent la proximité et l'accès aux droits.

La démocratie, cela s'apprend dès le plus jeune âge. C'est pourquoi le Conseil départemental tenait à mettre en place son Conseil départemental des jeunes qui connaît un grand succès et dont les idées et l'énergie sont enrichissantes pour les élus que nous sommes.

À travers son Rapport en matière de développement durable, le Conseil départemental démontre la volonté de l'exécutif de poursuivre avec humilité mais détermination sa politique en faveur d'un développement juste, équilibré et durable du territoire en écho à son projet départemental.



Françoise LAURENT-PERRIGOT
Présidente du Conseil départemental



Bérengère NOGUIER
*Vice-présidente du Conseil départemental,
déléguée à la Transition écologique et à la biodiversité*

SOMMAIRE

FINALITÉ 1 :

COHÉSION SOCIALE, SOLIDARITÉ 06

FINALITÉ 2 :

ÉDUCATION ET ÉPANOUISSEMENT DE TOUS 12

FINALITÉ 3 :

LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE,
AMÉNAGEMENT..... 18

FINALITÉ 4 :

PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ
ET DES RESSOURCES..... 22

FINALITÉ 5 :

DYNAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT SUIVANT
DES MODES DE PRODUCTION
ET DE CONSOMMATION RESPONSABLES 26

MODALITÉ : GOUVERNANCE 30

ADMINISTRATION RESPONSABLE..... 35

LA TRANSITION EN ACTION 39

PRÉAMBULE

Le présent rapport de situation en matière de développement durable est produit dans le cadre des exigences fixées par la Loi 2010-788 du 12 juillet 2010, portant engagement national pour l'environnement, aux collectivités de plus de 50 000 habitants.

Il rend compte de l'action du Conseil départemental du Gard en faveur du développement durable, tant par les politiques publiques qu'il déploie que par sa volonté de faire évoluer son fonctionnement et ses pratiques.

Ce document ne se veut pas un bilan d'activités exhaustif, mais une mise en lumière des contributions de la collectivité départementale aux 17 objectifs de développement durable, établis par les Nations-Unies. Les pictogrammes officiels qui les illustrent ponctuent ainsi le rapport.

Conformément aux recommandations du Ministère et du Décret n°2011-687 du 17 juin 2011, le rapport s'articule autour des finalités du cadre de référence des projets territoriaux de développement durable et d'Agendas 21 locaux :

- la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations,
- l'épanouissement des êtres humains,
- la lutte contre le changement climatique,
- la préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources,
- une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

Il met en avant les démarches engagées en matière de gouvernance et pour une administration responsable.

Chaque finalité fait donc l'objet :

- de données « repères », nationales ou locales permettant de mesurer le contexte de l'action départementale,
- de résultats concrets illustrant la contribution du Conseil départemental sur l'année en cours,
- d'un « retour sur... » une action emblématique des politiques menées,
- des priorités affichées qui seront proposées à l'Assemblée lors du Débat d'orientation budgétaire qui fera suite.

Une évaluation de la réponse apportée sur les engagements de l'année précédente complète chaque chapitre sous la forme d'un « retour sur les priorités 2023 ».

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Le contexte 2023

Les Objectifs de développement durable doivent être un guide pour un avenir durable

Le Monde fait face à une multiplication de crises (pandémie, changement climatique, conflits armés, ...) qui rendent difficile un développement durable de la planète. Au-delà de la fragilisation des peuples, ces crises, pour certaines interdépendantes, vont générer des déplacements de populations et créer des tensions dans les pays hôtes.

En prenant uniquement le prisme du climat, l'accord de Paris va être dépassé avant 2025. La moyenne des températures planétaires des neufs premiers mois de l'année 2023 a augmenté de +1.4 °C par rapport à la période préindustrielle (1850-1900) pour un objectif à 2100 fixé à +1.5°C. Les experts du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) au travers de leur 6^e rapport publié en mars 2023, maintiennent leur alerte sur l'intensification des impacts à venir du changement climatique. L'adaptation et les changements de pratiques ne sont plus un choix pour une planète vivable. La diminution des émissions directes de gaz à effet de serre françaises ne doit pas masquer l'impact de nos décisions à l'échelle mondiale notamment par nos importations.

Les conséquences ont déjà été constatées et le Gard est particulièrement concerné en raison de la sensibilité du climat méditerranéen. Cet été, moins chaud qu'en 2022 est marqué par sa prolongation jamais connue (30 °C en octobre). La sécheresse aura un impact sur l'agriculture pour l'année à venir. La gestion et le partage de l'eau deviennent donc des sujets essentiels. Les usages et les pratiques devront s'adapter à cette ressource qui est menacée.

C'est dans ce contexte de bouleversement planétaire, que l'action du Conseil départemental du Gard pour un développement durable s'est pleinement exprimée tout au long des crises successives et se prolonge pour orienter les mesures à mener afin d'accompagner les personnes et les territoires et adapter son patrimoine.

Les Objectifs de développement durable nous donnent un fil conducteur en évaluant l'état de la situation, les progrès réalisés et les défis à relever. Ce suivi ne peut se faire qu'à partir de données fiables et solides à mesurer à toutes les échelles.

SITUATION DU DEVELOPPEMENT DURABLE DANS LE MONDE

- Le taux de pauvreté des travailleurs dans le monde augmente pour la première fois depuis 20 ans : 7,2 % en 2020 pour 6.7 % en 2019. Mais 105 pays ont annoncé 350 mesures de protections sociales pour faire face à la crise et au coût de la vie** 
- Progression de la part des femmes dans les parlements nationaux : 26,2% en 2022 contre 22,4 % en 2015** 
- 28% de la population mondiale n'a pas accès à l'eau potable et 44 % à l'assainissement** 
- 30 % de l'électricité mondiale est d'origine renouvelable** 
- 5,3 % le taux de chômage mondial est revenu en dessous de celui avant pandémie.** 
- 17 % des aliments sont gaspillés au niveau des consommateurs (à l'échelle mondiale)** 
- | Emissions de CO2 | | |
|--|------------------|-------------------|
| Monde | France | CD30 |
| +50 % du niveau de CO2 dans l'air (1900 et 2022) | -10% (2017-2022) | -17 % (2013-2021) |


- 100 millions d'hectares de terres saines et fertiles ont été dégradées entre 2015 et 2019 représentant 2 fois la surface du Groënland** 
- 25 % de la population mondiale vit dans un pays touché par un conflit. Le monde connaît le plus grand nombre de conflits violents depuis 1946.** 

Source : rapport des Nations-Unies sur les objectifs de développement durable 2022

FINALITÉ 1

Cohésion sociale, et solidarité entre les territoires et les générations



Au cœur de ses compétences et de son projet politique, les solidarités constituent une part prépondérante des ressources budgétaires et humaines du Conseil départemental du Gard. Près de 60% de son budget est consacré à l'accompagnement des Gardoises et des Gardois au titre de l'action sociale.

Le Conseil départemental du Gard porte ainsi des politiques relevant du champ de la solidarité sociale et territoriale, ainsi que de l'attractivité du territoire et du développement du cadre de vie.

Les agents départementaux agissent au quotidien pour des milliers de Gardoises et de Gardois, en situation de précarité pour certains, de danger pour d'autres, et plus naturellement face à la vieillesse et la dépendance.

La population gardoise est en augmentation mais son vieillissement s'accroît avec une jeunesse de moins en moins représentée avec 22 % de moins de 19 ans et 6 % de 0 à 6 ans. Par ailleurs l'indice de vieillissement de la population mesuré en Occitanie est le 5^e plus élevé des régions françaises.

Taux de pauvreté



19.4 % pour 14.4 % en France (INSEE-2020)

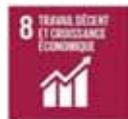
Logement



14.7 % de foyers sont en précarité énergétique (11.9 % en France)
7 % des logements sont des passoires thermiques (classes F et G) pour 17 % du parc en France.



Economie sociale et solidaire dans le Gard



Selon l'observatoire régional de l'ESS, en 2022, les acteurs de l'ESS représentent 10 % du PIB du Gard, 11 % de l'emploi dans le département avec 24 315 salariés dans 2 430 établissements employeurs.



Violences faites aux femmes dans le Gard en 2021



2 350 victimes (+ 30 % par rapport à 2020) et 2 féminicides.

Source : www.gard.gouv.fr

Des résultats concrets pour...

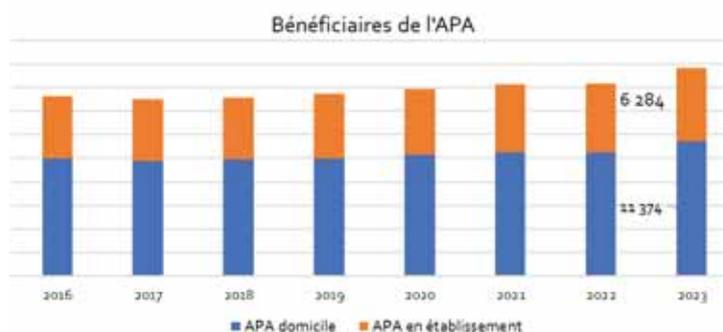
Bien grandir dans le Gard, à chaque âge, au plus près des besoins des enfants

La santé et le soutien des enfants restent des priorités dans le Schéma départemental des solidarités sociales au travers de la Protection maternelle et infantile (PMI) avec 11 686 consultations de puériculture, l'amélioration de l'accessibilité aux 11 centres pour la promotion de la santé sexuelle grâce à différentes actions locales et la présence des conseillères conjugales ou le renforcement des capacités d'accueil de l'aide sociale à l'enfance.

Bien vieillir dans le Gard chez soi ou comme chez soi

La Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées construit une stratégie commune qui a pour objectif de coordonner et de financer les actions de prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées de 60 ans et plus. L'appel à initiative 2023 priorise les seniors les plus éloignés ou en difficulté d'accès aux actions et plus particulièrement les personnes handicapées vieillissantes, les personnes âgées isolées, les personnes âgées en situation de précarité.

L'accès à l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA) à domicile ou en établissement est facilité grâce au nouveau dossier simplifié pour soutenir la population en perte d'autonomie. En 2023 le nombre de bénéficiaires de l'APA progresse.



Un logement adapté pour tous

Le fait que le Service local d'intervention pour la maîtrise de l'énergie (SLIME) soit sous le signe du « + » en 2023 signifie une évolution dans la méthodologie. Le **programme SLIME+ GARD** vise donc à poursuivre les actions de repérage des ménages par le biais de lanceurs d'alerte diversifiés et élargis, la réalisation de diagnostics sociotechniques ainsi que l'orientation vers les dispositifs et les acteurs adaptés. Il a également pour but d'approfondir les missions d'accompagnement / soutien aux démarches des ménages les plus précarisés, de prendre en charge le paiement des factures d'énergie avec le dispositif Fonds de solidarité logement (FSL) (66 dossiers sur le 1^{er} semestre 2023). Le 17 février 2023, l'Assemblée départementale a fait évoluer le règlement de ce dispositif pour permettre à un plus grand nombre de bénéficiaires d'y accéder avec notamment un nouveau barème simplifié, plus réaliste et revalorisé basé dorénavant sur le seuil de pauvreté (selon la définition de l'INSEE).



Les CLIME (Comité local d'intervention sur la maîtrise des énergies) permettent aujourd'hui d'entretenir une dynamique du réseau d'acteurs présents sur le territoire gardois et de favoriser l'articulation des interventions des divers partenaires et des dispositifs existants (ANAH, PIG, HabiterMieux, CPLD, guichet Renov'Occitanie, fournisseurs d'énergie, bailleurs sociaux ...). 301 diagnostics ont été réalisés sur le 1^{er} semestre 2023 par rapport à l'objectif fixé à 450 par an dont 50 dossiers dans le cadre de rénovations énergétiques du dispositif Habiter Mieux.

Grâce au concours du Fonds social européen (FSE+) le Conseil départemental a renforcé ses actions en matière d'accompagnement social lié au logement et la prévention des expulsions avec son équipe mobile (EMPEX). En complément, pour prendre en charge plus précocement ces situations, une réflexion a été menée avec le service de design de service et les partenaires extérieurs.

L'ensemble de ces dispositifs sont coordonnées au sein de l'Agence départementale de l'habitat et du logement créée au 01 janvier 2023.

Garantir l'égalité entre les femmes et les hommes

Pour avancer vers l'égalité réelle, le Conseil départemental encourage les projets associatifs au travers de son concours « Prix pour une égalité Femmes Hommes dans le Gard ». Renouvelé en 2023 pour une 3^e édition, 3 nouveaux projets parmi 13 candidatures (en hausse) ont été primés :

- Le spectacle de rue du trio « DOLORES Y MATADORAS » porté par la compagnie SPEKTRA, invitant le public à s'interroger sur la question du genre et le machisme

- L'organisation de battles de Breakdance mixte « Bonnie & Clyde », associant dans une équipe une b-girl et un b-boy, par l'association All'Style, durant le festival des cultures urbaines à Alès

- Le projet « Healing circle » (cercle de guérison), comme espace de bien être pour les femmes, par l'association ANGEL LIKEYOU.

Plus largement, en coordonnant les initiatives gardoises proposées autour du 8 mars, journée internationale des droits des femmes, le Conseil départemental et le réseau départemental « Ensemble pour une égalité réelle entre les femmes et les hommes » ont valorisé 60 initiatives de 30 acteurs entre février et juillet 2023. Autant de projets sur le territoire gardois pour rendre audible et visible ce défi de l'égalité auprès du grand public.

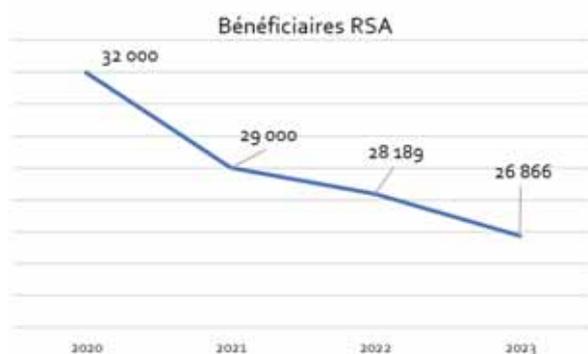


Aider les plus vulnérables

Les violences faites aux femmes sont en constante augmentation depuis plusieurs années. Le Conseil départemental en partenariat avec les acteurs concernés, se mobilise au sein de l'observatoire dédié. Si 2024 verra l'étude de parcours de femmes victimes s'engager et formuler sur ce sujet des propositions, 2023 a été consacrée à la question de la parentalité des auteurs notamment.

En ce sens et sans attendre, le dispositif « mesures d'accompagnement protégé » est expérimenté depuis 2022. Mesures prises sur décision de justice, elles visent à accompagner et sécuriser le « passage de bras » d'un enfant entre parents « isolés » (auteur/ victime) en évitant tout risque de violence et in fine en permettant à chacun d'assurer sa parentalité tout en veillant au bien-être de l'enfant. 7 « cellules » familiales en ont effectivement bénéficié en 2022 et 3 demeurent en cours en 2023.

Enfin, le prix « La lutte contre les violences faites aux femmes nous concerne toutes et tous » a été renouvelé en 2023. De « défi 100 % féminin » visant à financer des hébergements d'urgence pour femmes victimes à la volonté de « Briser le silence » via le média « Le journal de Valdegour », ce sont 3 nouveaux projets qui bénéficient du soutien financier spécifique de la collectivité.



En août 2023, le Conseil départemental du Gard compte 26 866 bénéficiaires du RSA. Ce nombre est encore en baisse par rapport à l'année 2022, grâce à la création du Service public de l'insertion et de l'emploi (SPIE) en cours d'expérimentation.

De nombreuses actions sont mises en place pour favoriser l'insertion et l'emploi par un accompagnement des bénéficiaires du RSA notamment auprès des femmes vivant seules avec des enfants en bas âge.

Des territoires innovants pour le lien social et la santé

Le nouveau pôle innovation sociale sport et handicap (PI2SH) avec le Dispositif d'appui à l'inclusion sportive (DAIS), et ses ateliers de co-construction ont permis de mettre en place des dispositifs favorisant l'inclusion par le sport, financés par le Conseil départemental.

Après l'achèvement du déploiement de la fibre sur le territoire courant 2023, le Schéma départemental des usages et services du numérique (SDUSN) encourage l'usage des nouvelles technologies et contribue à la réduction de la fracture sociale. La gouvernance mise en place a permis d'initier différentes réflexions notamment une étude de wifi territorial ainsi que le déploiement d'un pass numérique.

Le projet MAMA Miam, service de restauration qui prend place au sein de l'espace Diderot allie insertion, qualité alimentaire, animation et professionnalisation au sein du quartier politique de la ville Pissevin-Valdegour. Afin de prendre en compte la forte collaboration des acteurs au sein de ce projet ainsi que le fort investissement de la collectivité, le Conseil départemental s'est engagé aux côtés de la coopérative Mine de talents sur un accompagnement vers une structuration en Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC). Cet accompagnement s'inscrit dans le cadre du dispositif expérimental Alter incub collectivités, porté par l'Union régionale des coopératives (URSCOOP).



Qualité de vie et solidarité au collège

La commission « Qualité de vie et solidarité au collège » du Conseil départemental des jeunes a élaboré le projet de podcasts radio « les micros-gardois » qui a pour but de renforcer la qualité de vie au collège et la cohésion entre les élèves.

Les 16 jeunes élus de cette commission ont eu l'idée de réaliser une série de podcasts sur des sujets qui intéressent et préoccupent les collégiens. Les podcasts se présenteront sous formes d'épisodes de 15/20 minutes maximum et divisés en plusieurs rubriques ou « capsules ». Des paroles d'ados sous forme de micros-trottoirs, des réactions, des discussions, et des interviews en plateau avec des témoins et des spécialistes viendront compléter ces podcasts. Des focus sur une initiative ou une actualité intéressante d'un collège seront également prévus.

Vers un tourisme social et solidaire

Dans le cadre du Schéma départemental du tourisme, des loisirs et de l'attractivité du Gard, le Conseil départemental soutient les projets portés par les collectivités et les associations qui développent une offre touristique durable, sociale et solidaire.

Il permet aux populations gardoises éloignées de l'accès aux loisirs et au tourisme (situation économique, sociale, de santé, de handicap...) de bénéficier d'un séjour de 4 nuits et 5 jours dans un autre territoire gardois afin de visiter un site, découvrir un pan de l'histoire, accéder à la culture et contribuer à des actions citoyennes. Par exemple, l'association « Le Langage des Papillons » à Anduze propose en complément de ses activités sociales tout au long de l'année (alphabétisation, ateliers de création et d'expression théâtrale, ...) un séjour de 5 jours à des familles et personnes en difficultés financières afin de découvrir les Cévennes.

D'autres dispositifs d'aides à l'investissement à caractère touristique auprès des communes et associations déjà existants ont été revalorisés suite à l'approbation du schéma pour inciter à des projets plus responsables, éthiques, locaux et solidaires.

En 2023, sur la base des propositions élaborées par le comité de quartier, les équipes du Conseil départemental ont défini le projet d'aménagement et d'ouverture au public du Parc Meynier de Salinelles prévu en 2024. Ce parc de 7200 m² poumon vert du quartier, sera l'écrin de nombreuses activités individuelles et collectives pour les Nimois, les Gardois et les touristes. Il permettra également de mettre en avant différentes actions et compétences du Conseil départemental.

Fait en 2023, retour sur ...

1^{ère} année de mise en œuvre du Schéma des solidarités sociales

Le Schéma départemental des solidarités sociales 2022-2027 adopté en novembre 2022, est la feuille de route des directions de la Direction générale adjointe des solidarités du Conseil départemental. Il inscrit le service public départemental des solidarités sociales au plus près des Gardoises et des Gardois pour apporter des réponses adaptées à ceux qui ont en besoin : les enfants, les familles, les personnes en situation de handicap, les personnes âgées et l'ensemble des personnes qui rencontrent des difficultés dans leur quotidien pour se loger, se soigner ou trouver un emploi.

Le Schéma départemental des solidarités sociales comprend 11 orientations et des objectifs stratégiques et opérationnels précis qui participent aux objectifs de développement durable du territoire. Des actions phares réalisées en 2023 sont ici présentées, correspondant à l'enjeu « social » de la définition du développement durable pour « **lutter contre toutes les discriminations et inégalités et en garantissant les mêmes droits, opportunités et libertés à toutes et à tous** ».



Parmi les premières actions concrètes, on peut retenir :

- Une nouvelle prestation individuelle : l'Aide à la vie partagée (AVP). Elle permet à toute personne âgée ou en situation de handicap de choisir comme résidence principale un mode d'habitation regroupé.
- Le Conseil départemental du Gard est engagé dans la structuration d'une politique en faveur des aidants et a impulsé de nombreuses actions notamment des permanences à Nîmes et l'ouverture d'une Maison des aidants à Alès depuis avril 2023.
- En mars 2023, la Maison départementale pour les personnes handicapées (MDPH) a mis en place le téléservice, service gratuit, sécurisé et accessible 7 jours sur 7.

Les Gardois(e)s peuvent accéder directement en ligne à la procédure dématérialisée pour créer leur dossier MDPH et suivre leur dossier en ligne. En parallèle, un accompagnement physique est toujours disponible lors de la création du dossier en ligne grâce aux conseillers numériques et agents certifiés « aidants connect » dans les CMS et à l'accueil de la MDPH.

Après le Livre blanc, le Conseil départemental du Gard élabore de manière participative son programme d'actions pour l'Economie sociale et solidaire 2024-2028.

Création de l'Agence départementale de l'habitat et du logement.



Au 1^{er} janvier 2023, le Conseil départemental du Gard a décidé de la création d'une Agence départementale de l'habitat et du logement (ADHL) - établissement public administratif-, laquelle se voit confier (entre autres) dans le respect des orientations et objectifs fixés par le Schéma départemental des solidarités sociales :

- Le pilotage partenarial, la coordination et l'optimisation financière du Fonds de solidarité pour le logement (FSL) dans les conditions définies par le Conseil départemental dans le règlement intérieur du Fonds et l'instruction des dossiers de demandes d'aides octroyées au titre de ce Fonds.
- Le pilotage et la mise œuvre du programme SLIME (en lien avec les acteurs de l'accompagnement et de la rénovation thermique ou de tout autre programme ou dispositif poursuivant ce même objectif de lutte contre la précarité énergétique)

• L'instruction et l'analyse, pour le compte du Conseil départemental, des demandes d'aides et/ou l'octroi d'aides s'inscrivant dans le cadre de programmes ou dispositifs nationaux ou locaux, pilotés/mis en œuvre par le Conseil départemental ou l'Établissement, aux propriétaires/bailleurs/occupants (création et réhabilitation de logements sociaux, aide à l'amélioration des logements sociaux, programmes ANRU 2, ALABRI, PIG Habiter Mieux et Insalubrité...) ; ou à toute structure ou personne participant à la réalisation des objectifs et actions du Plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées (PDALHPD) relevant de l'objet de l'Établissement.

La collectivité gardoise met donc en œuvre une politique ambitieuse de lutte contre le mal logement et la précarité énergétique sur son territoire en soutenant des actions et des dispositifs déployés au sein de l'ADHL.

L'enjeu est de permettre aux ménages modestes d'occuper de manière durable un logement adapté et décent. Face au contexte de crise énergétique et d'urgence climatique, il est crucial de rappeler l'importance de cet enjeu pour que « les plus précaires ne soient pas les exclus de la transition énergétique ».

En priorité pour 2024



Retour sur les priorités 2023

- ✓ L'ouverture des 2 premières Maisons du Conseil départemental à Alès et Bagnols-sur-Cèze aménagées dans des bâtiments existants ainsi que 2 maisons mobiles
- ✓ Mise en œuvre des premières actions du Schéma des solidarités sociales
- ✓ Création de l'Agence départementale de l'habitat et du logement.

- Poursuivre le déploiement des Maisons du Conseil départemental pour être au plus proche des habitants du territoire.
- Elaboration et approbation du nouveau schéma de l'Economie sociale et solidaire.
- Favoriser la proximité des services publics en renforçant le maillage des Centres médico-sociaux (CMS).

FINALITÉ 2

Éducation et épanouissement des êtres humains

Le Conseil départemental du Gard mobilise d'importants moyens pour assurer de bonnes conditions d'accueil et d'étude des collégiens gardois. Il est compétent pour la prise en charge technique et financière de la construction, de l'entretien, de l'équipement et du fonctionnement des 53 collèges publics. Il assure la gestion des personnels techniques et des services d'accueil et d'entretien ainsi que de la restauration scolaire. Il s'occupe également de la gestion de la sectorisation des collèges et participe à des dispositifs relais (classes et ateliers) pour les collégiens en risque de marginalisation scolaire.

Par ailleurs, le Conseil départemental contribue volontairement au développement de la lecture, encourage les pratiques culturelles et l'accès au patrimoine naturel et culturel.

Ces politiques départementales s'inscrivent donc directement dans l'objectif majeur d'accès à l'éducation, à la culture et l'épanouissement de tous.



29 059

collégiens dans les établissements publics à la rentrée 2023



3 316

scolaires ont participé à des animations aux archives départementales soit + 665 % par rapport à 2022



11.2 % de 16/25 ans en France sont en difficultés de lecture (enquête lors des Journées défense et citoyenneté 2022)



101 tournées des Bibliobus effectuées auprès de 84 communes du Gard
144 communes ont bénéficié de livraisons d'ouvrages par la Direction du livre et de la lecture en 2022.

Des résultats concrets pour...

Favoriser la réussite de tous les jeunes

Le dispositif du **Contrat local d'aide à la scolarité (CLAS)** est destiné à favoriser la réussite scolaire, éducative et sociale et à promouvoir l'égalité des chances en accompagnant les enfants et leurs parents. Plus de 240 actions, pour environ 2400 élèves, ont été soutenues.

Certaines associations sont soutenues par le Conseil départemental dans leurs actions à destination des jeunes dont les principaux objectifs sont l'entraide, la cohésion sociale, la solidarité telles que :

- Club subaquatique des pompiers du Gard : "sauvetage" autour de la lutte contre les noyades, principes d'entraide et de solidarité
- Prévention action sport secourisme : formation au secourisme pour les collégiens
- Team Etud : formation au PSC1 (premiers secours)
- Udaf "lire et faire lire" donner le goût de la lecture grâce au lien intergénérationnel
- ADPEP : favoriser la réussite scolaire à domicile pour les jeunes n'ayant pas accès à une scolarité normale (problèmes de santé)

La culture pour tous

L'éducation artistique est l'un des axes prioritaires de la politique culturelle départementale. Elle a pour objectif la sensibilisation à la culture et l'épanouissement des jeunes collégiens. **198 projets** sont accompagnés dans le cadre du dispositif « **Artistes au collège** ». Sur l'ensemble des projets, 174 « parcours artistiques » permettent aux élèves d'expérimenter les disciplines artistiques et **24 « résidences d'artistes en collèges »** impliquent les élèves dans le processus de création artistique professionnelle. Depuis deux ans, sept nouveaux « **parcours thématiques** » permettent, au travers du prisme de l'art, d'appréhender des thématiques de société variées telles que l'égalité femmes-hommes ou la lutte contre les discriminations, ...

Dans le cadre de leurs missions, les **Archives départementales du Gard** accueillent un public nombreux et varié : consultation de documents à caractère probatoire, recherches professionnelles, recherches de loisir, service pédagogique, expositions, conférences colloques, Journées européennes du patrimoine...

Ce patrimoine commun, témoin de l'histoire d'un territoire et de ses habitants, est ainsi mis à disposition de tous et notamment des scolaires. En 2023 un dispositif élargi de médiation culturelle et artistique a été développé sur le territoire gardois afin de réduire les trajets des bus. Ainsi ce sont des intervenants artistiques qui se déplacent pour réaliser des ateliers nomades « hors les murs » et des médiateurs du patrimoine pour accompagner la médiation des expositions itinérantes.

La consultation des ressources en ligne des Archives continue à s'accroître et offre de nouvelles possibilités de téléchargement. La fréquentation est d'environ 140 000 visites et près de 800 000 pages vues. Le nombre de téléchargements a été multiplié par 5 entre 2022 et 2023.

Ces actions concourent à l'équilibre du développement culturel entre les territoires gardois conformément aux **Schémas départementaux de la culture et des archives**.

Les Archives départementales proposent également chaque année une exposition d'envergure, pour 2023 le thème porte sur l'école et permettra de toucher un large public.



Développer la lecture publique sur l'ensemble du Gard

En 2023, l'exposition « naissance d'un monde durable » (Double Hélice) a permis aux visiteurs de découvrir comment réinventer de nouvelles stratégies pour vivre en harmonie avec notre planète au travers de 9 thématiques, dont "Ressources limitées", "Changement climatique", "Responsabilité individuelle", "Stratégies collectives", "l'Adhésion plus que la contrainte"... Elle est empruntable par les 198 bibliothèques du réseau de la DLL proposant des animations autour de la thématique du développement durable. A ces occasions, des documents sont également proposés en prêt pour que les bibliothèques puissent, à leur tour, les prêter à leurs usagers.

L'épanouissement de chacun

Le Conseil départemental encourage les initiatives des jeunes avec **29 projets jeunes** soutenus en 2023. La quasi-totalité des associations sportives et de jeunesse sont soutenues par le Conseil départemental pour leur rôle éducatif et d'épanouissement pour tous.

Un des objectifs de la politique sportive du Conseil départemental, inscrit dans le cadre du Label Terre de jeux, est de permettre l'égalité d'accès aux pratiques sportives en favorisant la mixité et en réduisant les exclusions à travers le « sport handicap », grâce aux comités handisport et sport adapté notamment. Ainsi près de 29 structures ont été aidées en 2023.

Dans le cadre de son dispositif « **Sportifs au collège** », la collectivité départementale permet aux collégiens de vivre des rencontres inédites avec des acteurs du monde sportif de haut niveau (joueurs, entraîneurs...) et d'échanger avec des éducateurs sportifs sur les valeurs du sport, de la citoyenneté, du sport santé, ou encore du sport féminin. Une trentaine d'actions a été menée en 2023.



Les 110 élus du **Conseil départemental des jeunes (CDJ)** ont adopté 4 projets concrets le mardi 20 juin 2023. Les jeunes élus ont été accompagnés tout au long de l'année par les équipes du Conseil départemental pour déterminer, à partir d'enquêtes menées auprès de leurs pairs, les sujets sur lesquels ils allaient s'investir. 4 commissions thématiques ont été créées pour élaborer et porter un projet concret qui sera réalisé sur la deuxième année de mandat. Une des commissions « Sport pour tous » a élaboré le projet « Alter et ... Go ! » pour vivre le sport autrement ! A travers ce projet les 15 élus de la commission encouragent des pratiques sportives nouvelles, plus inclusives moins stéréotypées et moins compétitives.

Pour cela, ils feront découvrir à leurs pairs, des pratiques sportives innovantes et imagineront de nouvelles règles de jeu aux sports habituellement pratiqués.

Le résultat de leur travail donnera lieu à des Olympiades alternatives au Centre sportif départemental de Méjannes-le-Clap, à la fin de l'année scolaire 2024.

Le Conseil départemental met en œuvre le **Schéma de cohérence des activités de pleine nature**, avec notamment la poursuite de l'accompagnement et la structuration des pôles natures sur les massifs de l'Aigoual et du Mont Lozère.

Des programmes de travaux sur les chemins de grande randonnée, de la Régordane ou de Stevenson sont engagés sous maîtrise d'ouvrage départementale. La montée en puissance des pratiques VTT est soutenue avec la création d'un pôle vélo et d'itinéraires VTT dans le cadre du programme de mutation du Centre sportif départemental de Méjannes-le-Clap.

La collectivité accentue le développement et l'enrichissement des applications numériques (Web et mobile) RandoGard, avec l'ouverture progressive aux intercommunalités pour la valorisation des Réseaux locaux d'espaces sites et itinéraires (RLESI). Il complète en lien avec Gard Tourisme l'offre des cartoguides et topoguides.

Le Conseil départemental contribue, aux côtés de Gard Tourisme à la valorisation des Activités de pleine nature (APN) mais aussi avec les comités sportifs au titre du Plan départemental espaces sites et itinéraires (Comité départemental de randonnée pédestre, Comité départemental de la Fédération française montagne et escalade, Comité départemental du Sport). Il anime les réseaux des intercommunalités au titre de l'utilisation du module gestion de RandoGard, préalable indispensable à une valorisation qualifiée de l'offre d'activité. Il anime annuellement la Commission départementale des espaces, sites et itinéraires (CDESI).



Fait en 2023, retour sur ...

Le Schéma départemental des sports

Dans une démarche volontariste et de concertation, le Conseil départemental du Gard a décidé de se doter pour la première fois d'un Schéma départemental des sports pour la période 2023-2027. À portée stratégique et opérationnelle, cette feuille de route permet à la collectivité de définir des axes politiques forts pour les années à venir en clarifiant l'intervention publique dans le domaine du sport et positionnant le Conseil départemental en tant que fédérateur du sport gardois.



Les 3 axes déclinés en 24 actions concrètes permettront de répondre aux orientations définies :

- L'égalité d'accès à la pratique sportive de toutes et tous et notamment en situation de handicap, les personnes âgées, dans les collèges, ... Permettre une activité physique et sportive non compétitive.
- Se positionner en fédérateur du sport gardois : le Conseil départemental souhaite jouer un rôle majeur en tant que fédérateur de l'ensemble des acteurs sportifs souvent organisés en «silos». Il souhaite également jouer un rôle pivot dans le rapprochement des organisations sportives du territoire, en soutenant les comités sportifs départementaux ou territoriaux, en favorisant les mutualisations entre les associations sportives.
- Développer l'attractivité du Gard grâce au sport : le sport sera considéré comme un vecteur clé de la valorisation du territoire, de ses espaces naturels et de ses acteurs. Des actions seront menées pour promouvoir la pratique sportive de pleine nature, soutenir les manifestations sportives du territoire, accompagner les clubs de haute performance sportive et soutenir les Jeunes espoirs sportifs gardois.

Le renouveau du Centre sportif départemental de Méjannes-le-Clap



Engagé depuis 18 mois, le projet de mutation du centre sportif départemental à Méjannes-le-Clap s'est porté sur la réalisation de travaux de modernisation pour devenir un Centre de préparation aux jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024.

Aussi, la création de la boucle para cycliste, la réhabilitation des hébergements du bâtiment « Gandar » pour hausser le niveau de confort proposé, ou encore la création d'un préau sportif avec terrains de basket 3x3 et vestiaires ont été réceptionnées au printemps et durant l'été 2023. En parallèle, les projets de boucles cyclosporives et d'itinéraires VTT du futur pôle vélo du Gard se finalisent.

De quoi permettre la tenue des 1^{er} manifestations comme vecteurs de promotion du Centre comme Centre de préparation aux jeux ou d'accueillir dernièrement des équipes nationales de sport de haut niveau, esquissant le renouveau d'un Centre pour le sport pour tous et notamment :

- Handigard classic les 24 et 25 juin 2023. Manche internationale comptant pour la Coupe de France de paracyclisme.
- Centre de stage et d'entraînement lors du Tournoi international de basket 3x3 réalisé au Pont du Gard du 31 août au 2 septembre 2023.

En priorité pour 2024

- Finalisation de la programmation complète de la mutation du Centre sportif départemental de Méjannes-le-Clap.
- Réédition des cartoguides : VTT et pôle vélo autour de Méjannes-le-Clap, Massif de Gorges de la Cèze et du Gardon.
- Accessibilité et sécurisation des grands itinéraires Traversée du Massif central, chemins de Stevenson ou de Régordane.
- Mise en place d'un groupe de travail pour informer et sensibiliser à l'accès aux espaces naturels et forestiers.
- Renforcement et développement de l'outil RandoGard.
- Mise en œuvre des actions du nouveau Schéma départemental des sports.

Retour sur les priorités 2023



Finaliser la 1^e phase des travaux du Centre de préparation aux Jeux Olympiques (CPJO) de Méjannes-le-Clap



Etudes programmatiques pour la 2^e phase d'aménagement du site de Méjannes-le-Clap



Elaborer un nouveau Schéma départemental des sports



Etudes de préfiguration du pôle Vélo et de l'espace VTT autour du Centre sportif départemental



Réédition des cartoguides "Pays de Sommières", "Vallée du Vidourle", "Entre Rhône et Gardon", "Cévennes et Vallée des Gardons", "Collines et Vignobles autour d'Uzès" et "de la Vallée de la Cèze à l'Ardèche"

Romane COSTA
(Basket 3x3)

VOIR PLUS HAUT

AMBASSADRICE DU CENTRE SPORTIF DÉPARTEMENTAL DE MÉJANNES-LE-CLAP
(CENTRE DE PRÉPARATION AUX J.O. DE PARIS 2024)

OBJECTIF
2024

LE CONSEIL
DÉPARTEMENTAL DU GARD
SOUTIENT SES TALENTS

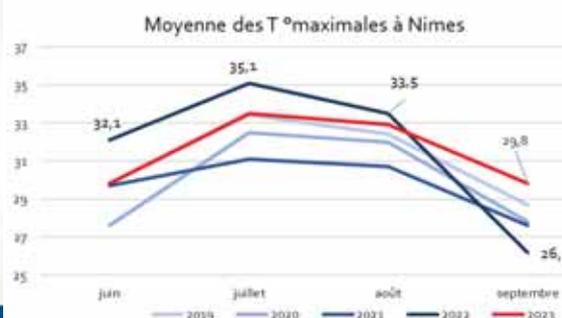
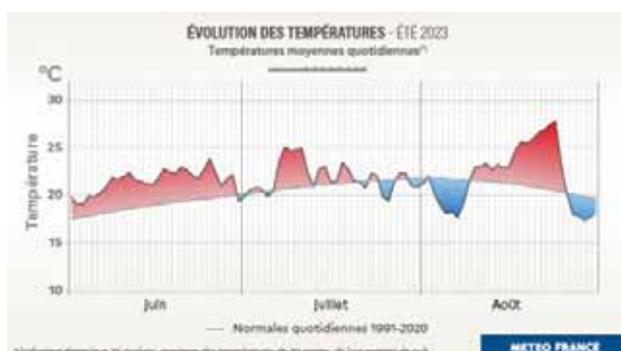
CONSEIL
DÉPARTEMENTAL
GARD

FINALITÉS 3

Lutte contre le changement climatique

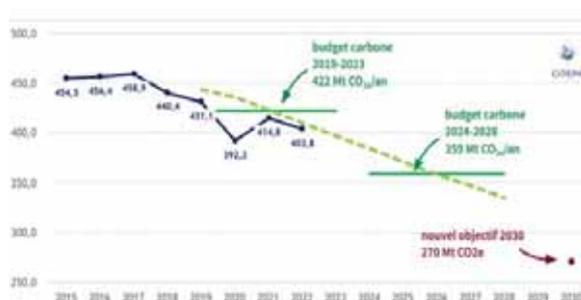


La crise climatique que nous subissons est exacerbée par la dégradation anthropique de l'environnement. Nous en constatons les conséquences chaque année par les pluies de plus en plus violentes ou la hausse des températures avec des périodes de sécheresse plus précoces et longues. Cette année, malgré des températures moins extrêmes qu'en 2022, la France a subi le 4^{ème} été le plus chaud depuis 1900 avec une augmentation de +1.4°C au-dessus de la normale. Le déficit de précipitations se cumule aux années précédentes avec -3% en Occitanie par rapport à la normale (1991-2020).



La baisse régulière à l'échelle nationale depuis plusieurs années des émissions de gaz à effet de serre (GES) brutes pourrait permettre d'atteindre l'objectif de la Stratégie nationale bas carbone SNBC (budget carbone 2019-2023 à 422 Mt eqCO₂ et 270 Mt eqCO₂ d'ici 2030).

Si cet indicateur est encourageant à propos des émissions de gaz à effets de serre ainsi que certains des paramètres de la qualité de l'air, ils ne doivent pas masquer d'autres constats tels que les émissions de CO₂ mondiales en hausse (+67 % en 30 ans) et la régression des espaces ressources capteurs de carbone (puits carbone) générées par l'activité humaine ou les incendies notamment subis cette année au Canada ou en Grèce. A l'échelle nationale, la santé des forêts (principal puits carbone) se dégrade en raison de l'effet couplé des sécheresses à répétition depuis 2015, de maladies affectant les arbres, et d'une hausse des récoltes de bois.



Le peu d'incendie en 2023 en France (22 000 ha contre 66 000 ha en 2022) comme dans le Gard ne doit pas stopper la vigilance et les actions de prévention. Les sécheresses répétées accentuent le risque incendie tout au long de l'année. En 2023, les plus importants feux de forêt ont eu lieu dès le mois de février.

Des résultats concrets pour...

Agir pour lutter contre les risques

Avec la mise en place d'un service public de gestion des ouvrages hydrauliques en faveur des territoires, le Conseil départemental gère 7 barrages dont 5 d'entre eux ont un rôle d'écrêtement de crue sur lesquels une surveillance renforcée est assurée en période d'événements extrêmes. 3 d'entre eux jouent également un rôle majeur dans le soutien d'étiage en période estivale, ce qui permet de restituer des débits renforcés aux cours d'eau pour la préservation des milieux aquatiques comme par exemple sur les bassins versants du Gardon et de la Cèze en 2023. La poursuite du programme Accompagnement pour l'adaptation de votre bâti au risque inondation (ALABRI) permet d'accompagner les propriétaires dans la réalisation de leur diagnostic individuel de réduction de la vulnérabilité aux inondations de leur habitat mais aussi pour le montage et le suivi des demandes de subvention et la réalisation des travaux. Le Conseil départemental participe au financement de l'animation de ce dispositif ainsi qu'aux travaux sur l'habitat individuel ou collectif notamment pour les personnes à revenus modestes ainsi que pour les bailleurs sociaux.

En 2023, le dispositif ALABRI, porté essentiellement par les structures de bassin, couvre les communes du bassin versant du Vistre, de la Cèze ainsi que celles du Gard rhodanien.



Le Conseil départemental attentif au risque incendie apporte un soutien financier au Service départemental d'incendie et de secours du Gard ainsi qu'un appui technique aux 16 EPCI à compétence DFCI. Il participe financièrement, aux côtés de la Région et de l'Europe, à la mise aux normes des équipements structurants (pistes et points d'eau) et reste le seul financeur des collectivités compétentes pour l'entretien de ces mêmes équipements.

En parallèle, il finance à 50 % l'achat de véhicules porteurs d'eau qui permettent d'intervenir sur les feux naissants dans le cadre

du dispositif de surveillance estivale des massifs forestiers.

Le Conseil départemental à travers le contrat Conseil départemental/Agence de l'eau, poursuit également l'accompagnement financier des collectivités pour la réalisation des investissements de leurs services publics d'eau et d'assainissement (réseaux d'eau et d'assainissement, stations de traitement...).

Depuis 2021, le Conseil départemental a aidé 293 dossiers déposés par les collectivités, contribuant à la **stratégie « Eau et climat »**, dans les domaines concernant les économies d'eau, l'amélioration des performances des ouvrages d'assainissement, les substitutions de ressources déficitaires, la désimperméabilisation des sols, les milieux aquatiques et l'hydraulique agricole. Le Conseil départemental se fait accompagner en 2023 par un prestataire pour définir la stratégie d'animation et de communication de la démarche.



Dans ce cadre, la collectivité s'est engagée à réaliser un Schéma directeur pour **végétaliser et désimperméabiliser** ses cours de collèges. Les 4 premiers établissements devraient bénéficier de travaux et servir d'exemple : Gallargues-Montueux, Bellegarde, Roquemaure et Lédignan.

Vers un tourisme bas carbone

Le **Schéma départemental du tourisme, des loisirs et de l'attractivité** souhaite favoriser les déplacements touristiques alternatifs au « tout voiture ». Les offres de transports en commun, de véhicules partagés, d'itinéraires dédiés aux modes doux (voies vertes, ...) seront mises en valeur.

Par ailleurs le patrimoine gardois est exceptionnel mais reste vulnérable notamment face à une fréquentation massive. Au-delà d'une gestion raisonnée des accès aux sites les plus sensibles, la valorisation des territoires les moins fréquentés sera privilégiée.



Mieux circuler et se déplacer

Les voies vertes sont dédiées aux déplacements doux. Elles constituent des routes sécurisées adaptées aux promenades et permettent, par un maillage dense, leurs utilisations au quotidien. Elles constituent l'armature du réseau cyclable gardois avec 162 km en service à l'automne 2023 et d'ici la fin de l'année, 28 km supplémentaires aménagés.

Afin de fluidifier les lignes de transports en communs et sécuriser les modes doux une voie dédiée aux bus a été créée sur la RD40 entre Nîmes et Caveirac

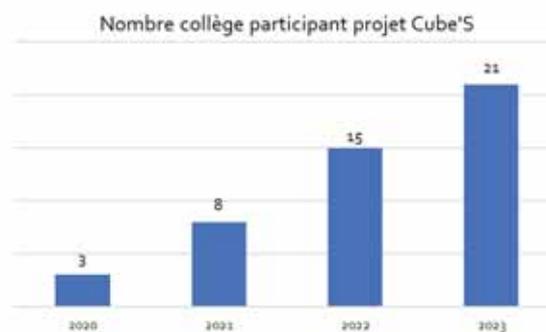
Changer nos comportements avec les jeunes

Le dispositif national CUBE.S « Climat, usage des bâtiments d'enseignement scolaires » a pour objectif de diminuer les consommations d'énergie pour les établissements scolaires dans une ambiance de challenge avec un suivi précis des économies réalisées, des actions sur l'exploitation maintenance, en lien avec les programmes pédagogiques des élèves.

Après que 2 collèges ont été primés au niveau national (Gaston-Doumergue de Sommières et Claudie-Haigneré de Rochefort-du-Gard), six autres établissements vont se lancer ce défi en espérant réduire leurs consommations de 10 % sur 1 an.

Les 12 élus de la commission « Mobilités douces » du Conseil départemental des jeunes veulent encourager l'écomobilité de manière ludique.

Au cours de leur deuxième année de mandat, ils développeront un jeu qu'ils expérimenteront dans les collèges afin de faire découvrir aux Gardoises et aux Gardois comment se déplacer en toute sécurité, autrement qu'en voiture. Ils proposeront également un challenge inter-établissements dans le cadre de l'événement national « Mai à vélo ».



Fait en 2023, retour sur ...

Le Schéma départemental des mobilités

Les mobilités recouvrent des enjeux essentiels pour notre territoire. En tant que gestionnaire, le Conseil départemental du Gard est en charge d'un patrimoine riche : 4 600km de réseau routier dont 1 500km en zone montagne, 160km de voies vertes en service, 3 128 ponts (représentant 444 896 m²) et 7 500 murs de soutènement (représentant 1 200 000 m² et un linéaire de 450 Km), des dépendances vertes et bleues qu'il convient de maintenir entretenues.

Afin de garantir des déplacements plus faciles, plus durables et plus sûrs pour les Gardoises et les Gardois, le Conseil départemental du Gard a adopté à l'unanimité le 23 avril 2023 son Schéma des mobilités. Il fixe notamment les orientations stratégiques et budgétaires de la collectivité pour les prochaines années en répondant à 3 objectifs principaux qui s'inscrivent dans le projet de mandat, à savoir :

- Relier les personnes et les territoires ;
- Améliorer l'accès de tous à la mobilité avec notamment la facilitation de l'accès aux collèges en vélo ;
- Préserver la santé et la qualité de vie des Gardoises et Gardois.



La renaissance de l'Observatoire du Mont Aigoual



L'Observatoire du Mont Aigoual devient un lieu de référence, unique en Europe, sur les changements climatiques à destination du grand public et un lieu d'accueil sous forme de séjours en immersion scientifique. Chacun y trouvera des informations à son niveau et des propositions pour agir en faveur du climat.

Après quatre ans de travaux, l'Observatoire du Mont Aigoual a rouvert ses portes le 1er juillet 2023. Il devient le premier Centre d'interprétation et de sensibilisation au changement climatique en France. Ce

nouveau phare scientifique, touristique et culturel d'envergure internationale, dominant le Parc national des Cévennes à 1 567 m d'altitude, déploie son parcours muséal totalement innovant, ludique et interactif dans le bâtiment historique de l'observatoire sur 700 m².

Le fil conducteur de l'exposition proposée consiste à interroger la place de l'Homme face au changement climatique.

Le site a également conservé une station météorologique automatique sur 700 m² et un centre d'essais climatiques sur 850 m².

En priorité pour 2024

- Animation de la démarche « Eau et Climat » : concertation avec les territoires, mise en œuvre des actions.
- Amélioration du soutien à l'étiage du barrage de Sénéchas et renforcement de l'ouvrage de Sainte-Cécile-d'Andorge.
- Renforcement de l'ouverture au plus grand nombre du centre expérimental du Mas d'Asport à St Gilles.
- Ouverture du Parc Meynier-de-Salinelles à Nîmes.



Retour sur les priorités 2023



Élaboration du Schéma des mobilités



Poursuite de la mise en œuvre de la stratégie « Eau et Climat », pour une eau de qualité pour tous, et un urbanisme résilient



Amélioration du soutien à l'étiage du barrage de Sénéchas et renforcement de l'ouvrage de Sainte-Cécile-d'Andorge



• Aménagement du Parc Meynier-de-Salinelles à Nîmes

FINALITÉS 4

Préservation de la biodiversité des milieux et des ressources

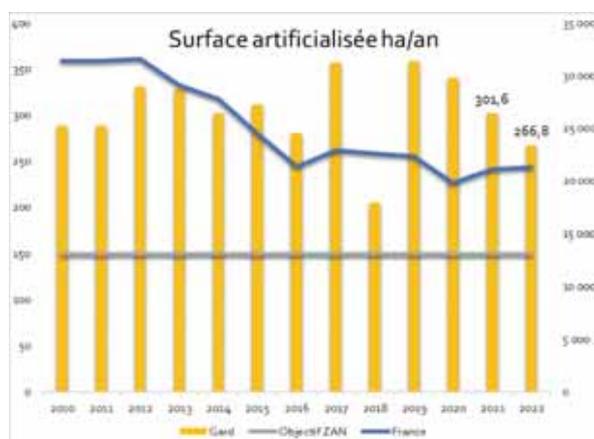
Face au changement climatique qui s'accélère et dont les conséquences sont visibles chaque année, l'adaptation se trouve au cœur des stratégies d'aménagement du territoire, à travers la recherche d'une conception nouvelle des lieux de vie et des infrastructures tout en préservant les ressources.

L'action du Conseil départemental vers les territoires s'articule autour de la prévention des risques (inondation, incendie, pénurie d'eau) mais aussi de la protection foncière des espaces naturels, réservoirs de biodiversité et de ressource en eau, et de la sensibilisation pour accompagner les changements de comportements.



L'artificialisation des sols, conséquence directe de l'extension urbaine et de la construction de nouveaux habitats en périphérie des villes, est aujourd'hui l'une des causes premières du changement climatique, de la réduction de la biodiversité mais aussi de la restriction des terres agricoles. La loi Climat ambitionne de protéger ces espaces naturels, en instaurant l'objectif de "zéro artificialisation nette" à l'échéance 2050 prévu par le Plan Biodiversité, et travailler avec les collectivités pour repenser l'aménagement urbain et réduire efficacement l'artificialisation des sols. A l'horizon 2030, **diviser par deux** le rythme d'artificialisation par rapport à la consommation d'espace observée depuis 2010, sera l'objectif à atteindre.

A l'échelle du Gard 267 ha ont été consommés en 2022.



32 %

du territoire gardois est préservé et inscrit au titre de Natura 2000 sur 41 sites remarquables. La région Occitanie est couverte à 18% de son territoire à ce titre.

La surface boisée de la France (31%) est en augmentation malgré l'artificialisation générale du territoire : +0.6 %/an depuis 40 ans.

Le Gard, comme l'ensemble des départements de l'arc méditerranéen, voit sa surface de forêt progresser + **1.5%/an** depuis 1983 et représenter 46% du territoire.

L'essentiel des boisements dans le sud-est concerne des terres délaissées par le pastoralisme et l'agriculture.



Des résultats concrets pour...

Aménager le territoire en soutenant les dynamiques territoriales

Les Plans locaux d'urbanisme (PLU), principaux vecteurs de l'aménagement de l'espace, en compatibilité avec les Schémas de cohérence territoriale (SCOT), sont au croisement des politiques publiques menées sur les territoires en donnant les orientations nécessaires au développement durable.

Une cinquantaine de communes ont été accompagnées par le Conseil départemental depuis 2009 dans leur démarche d'élaboration de PLU « Gard durable ».

En 2023, 13 communes sont en cours d'élaboration ou d'approbation avec le soutien du Conseil départemental.

Permettre aux Gardoises et aux Gardois de s'engager dans la transition énergétique et environnementale

Cette nouvelle édition du « Prix des initiatives pour une transition écologique et solidaire dans le Gard », est destinée à récompenser les acteurs associatifs du territoire (20 000 € dédiés en 2023) et les collectivités gardoises engagées dans un projet structurant et innovant (50 000 € dédiés en 2023).



Le Conseil départemental du Gard agit en faveur de la biodiversité au travers de :

- la mise en place de Zones de préemption au titre des espaces naturels sensibles (ZPENS), ainsi, 67 communes gardoises bénéficient du droit de préemption sur les Espaces naturels sensibles (ENS) et 7 communes sont en cours de création/révision de ZPENS ;
- l'aide à l'acquisition auprès des communes gardoises (commune de Blandas notamment) ;
- l'acquisition des ENS (4 545 ha, dont 10,44 ha acquis en 2023) destinés à conforter le réseau des 18 ENS départementaux mais aussi par la mise en place du pilotage de la gestion multi-sites et multi-acteurs ;
- la perspective de mise en œuvre d'un Aménagement foncier agricole, forestier et environnemental (AFAFE) sur les communes de Sénéchas et du Chambon (secteur Cévennes) ;
- la pratique du fauchage raisonné sur les routes départementales : tous les ans, environ 4 500 km de routes sont traités.

Une nouvelle **technique de réhabilitation de chaussée** en fin de vie a permis d'économiser l'extraction de 6 000 tonnes de matériau neuf. Le retraitement in-situ de l'ancienne chaussée, expérimenté sur 1.8 km au Grau du Roi, a réduit considérablement les transports en camion et donc diminué de 50 % les émissions de GES. Economiquement cette technique est plus économe (réduction de 2/3 du coûts de l'opération).

La collecte des déchets sur les bords des routes récupère entre 350 et 450 m3 de déchets collectés et triés tous les ans depuis 2011.

Dans le cadre de la démarche **Opération grands sites des Gorges du Gardon**, les travaux d'aménagement exemplaire respectueux de l'environnement du chemin départemental 127 ont été étudiés en 2023 et devraient être réalisés en 2024.

Le Conseil départemental poursuit ses **partenariats avec les syndicats mixtes** (Gorges du Gardon, Camargue Gardoise, Cirque de Navacelles) afin de préserver la biodiversité. Ces actions sont menées grâce au programme

européen Life terra musiva, ou les opérations Grands sites comme par exemple : aménagement pour petit gibier, culture en semences labellisées « végétal local » ou l'aménagement de belvédères destinés au tourisme.

Grâce à une démarche volontariste le Conseil départemental, depuis plusieurs années permet de faire bénéficier les communes gardoises et les collèges de l'**attribution de végétaux** dans le cadre de projets pédagogiques par la contractualisation avec un ESAT. En complément, l'accompagnement des experts du CEN Occitanie (Conservatoire des espaces naturels) pour développer et privilégier l'utilisation de végétaux labellisés "**végétal local**" dans le département s'est poursuivi par la sensibilisation des élus locaux avec le CAUE, l'intégration aux marchés d'acquisition de végétaux par le Conseil départemental ou le recensement des pépiniéristes œuvrant dans ce sens.

Préserver l'environnement avec les jeunes et les sportifs

Certaines associations sportives sont soutenues par le Conseil départemental sur des actions particulièrement engagées dans une démarche éco responsable pour l'environnement comme par exemple :

- Planète sciences, "défis solaires" la culture scientifique au service du développement durable : fabrication de véhicules solaires dans le programme scolaire des collégiens.
- Francas du Gard, démarche d'éducation à l'environnement avec 18 centres de loisirs ayant obtenu le LABEL DD
- Ligue de l'enseignement, « Objectif terre » je protège ma planète « CLEAN WALK »
- Petits débrouillards, dispositif de prévention aux inondations, mis en place dans plusieurs collèges grâce à un simulateur de crise
- Maison de la nature et de l'environnement, « Génération Z pour planète A » sensibilisation auprès des jeunes sur la transition énergétique
- Les clubs et comités de sports de pleine nature

Trois challenges, à l'initiative du Conseil départemental (Challenge gardois des trails, Trophées des duos nocturnes et Challenge gardois VTT) proposent des manifestations répondant à une charte éco responsable.

Fait en 2023, retour sur ...

La résidence de territoire « Réappropriation du végétal, de l'animal et du minéral des abords du Vidourle »

Soutenue dans le cadre de l'appel à projets Conseil départemental/Drac Occitanie, la « résidence artistique de territoire » développée par l'association Etant Donné a permis de sensibiliser les habitants des communes en bordure du Vidourle aux questions liées à la nature et au rapport au vivant.

3 artistes, Estelle Lacombe, Pierrette Gaudiat et Won Jy sont intervenus sur trois communes : Saint-Hippolyte-du-Fort, Quissac et Sommières de janvier à juin 2023 dans le cadre de cette résidence. Une exposition à la médiathèque de Sommières inaugurée le 3 juin 2023 a permis de partager avec les publics des fragments de plusieurs mois d'ateliers de pratiques artistiques en école, collège, lycée et EHPAD sur des questions liées à la nature, la faune, la flore et la géologie.

L'étoile de Bessèges réduit son impact sur l'environnement

Ainsi depuis l'édition 2022, une flotte de véhicules avec un impact carbone faible a été mise en place dans le cadre du partenariat développé avec certaines marques automobiles.

La préservation de la biodiversité reste un objectif important. Au-delà de la valorisation des sites naturels gardois (Parc national des Cévennes, Camargue, Gardon, Cirque de Navacelles), des activités scolaires (études de terrains, visites de sites) sont organisées en amont de l'événement, en lien avec le Conseil départemental du Gard et son label « Gard pleine nature ». Enfin, en matière d'économie circulaire, l'Étoile de Bessèges - Tour du Gard a souhaité impliquer ses parties prenantes (organismes, collectivités, prestataires et fournisseurs) dans une démarche de consommation responsable et d'objectif zéro déchet.

En priorité pour 2024

- Réalisation des travaux de désimperméabilisation des cours des collèges prioritaires avec la création d'îlots de fraîcheur.
- Soutenir les syndicats mixtes notamment dans les opérations des Grands sites de France : Camargue gardoise, Pont du Gard, Gorges du Gardon, Cirque de Navacelles.
- Poursuivre le programme européen Life terra musiva avec notamment la culture de semences labélisées végétal local.

Retour sur les priorités 2023



Réalisation des premiers travaux de désimperméabilisation des cours de collège avec la création d'îlots de fraîcheur.



Soutenir les syndicats mixtes notamment dans les opérations Grands sites de France: Camargue gardoise, Pont du Gard, Gorges du Gardon, Cirque de Navacelles.



Poursuite des actions dans le cadre du projet Terra musiva porté par le Syndicat mixte des Gorges du Gardon avec notamment des actions d'ouverture de milieux.

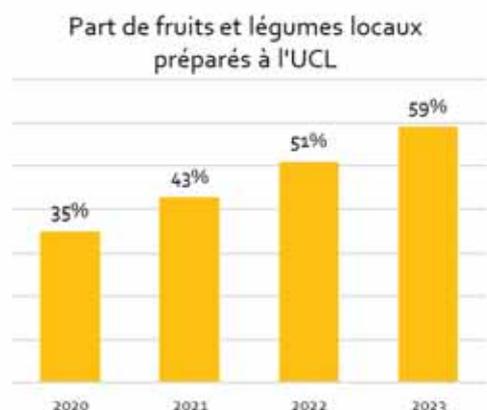


FINALITÉ 5

Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

Produire durable, c'est agir tout au long du cycle de vie des produits, depuis leur conception en ayant recours à des filières locales, en adoptant des procédés de production moins énergivores et plus respectueux de l'environnement, jusqu'à leur recyclage en fin de vie.

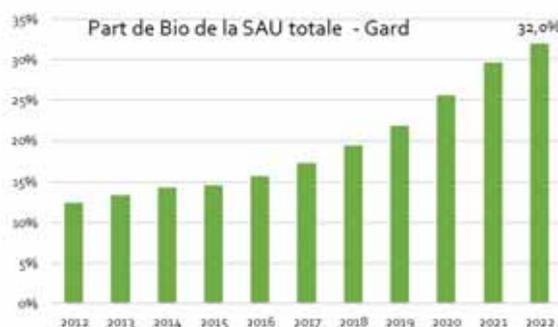
Le Conseil départemental se mobilise pour une alimentation de qualité. L'assiette des Gardoises et des Gardois est aussi le fruit de ses interventions pour la production, l'hygiène, la consommation, la sensibilisation et la solidarité. En outre, le Conseil départemental contribue fortement à la promotion des produits du terroir, des circuits-courts et du respect de la saisonnalité au travers de sa démarche et du réseau « le Gard, Militant du Goût » représentant 600 adhérents et avec l'appui de la Fédération départementale des CIVAM qui joue un rôle de point d'accueil et d'informations des porteurs de projets qu'ils soient privés ou publics, individuels ou collectifs..



Sur l'année scolaire 2022/2023 : plus de 150 tonnes de fruits et légumes frais et de saison ont été conditionnées par l'UCL en faveur des collégiens dont au moins 59% sont locaux et 42.3% bio et sur l'ensemble des établissements respectivement 20 % et 21 %.



La surface d'agriculture biologique représente **49 677 ha** soit 32 % de la surface agricole utile totale (SAU) et situe le département du Gard au 2° rang régional.



+ 8 % : progression de la surface en agriculture biologique par rapport à 2021

Des résultats concrets pour...

Une agriculture durable pour une alimentation de qualité

Dans les collèges...

La qualité alimentaire dans les restaurants des collèges gardois est une priorité affirmée, un engagement de longue date du Conseil départemental. En effet de nombreuses actions sont mises en œuvre pour favoriser de bonnes conditions d'apprentissage et participer à la sensibilisation et l'éducation de la jeunesse à ce qu'est une restauration et de ce fait une alimentation saine, durable et responsable sur notre territoire. Ainsi le Conseil départemental agit pour :

- **Faciliter l'approvisionnement en produits bio et locaux des services de restauration**, grâce à :
 - ses partenariats avec la Chambre d'agriculture et Un Plus Bio,
 - son groupement de commandes de denrées alimentaires en faveur de 26 collèges qui favorise producteurs ou artisans locaux comme par exemple le Mas des agriculteurs depuis janvier 2020 ou l'Union des maîtres artisans boulangers du Gard (UMAB), représentant la Fédération des boulangers du Gard,
 - son Unité de conditionnement de légumes (UCL), qui facilite le travail des cuisiniers, les légumes bruts prêts à être cuisinés ou consommés, livrés aux établissements bénéficiaires,
 - le déploiement d'outils spécifiques tel que le logiciel WEBGEREST. Le Conseil départemental du Gard est un des premiers à l'avoir investi et déployé sur tous ses collèges, pour faciliter la gestion des approvisionnements, le suivi des indicateurs qualité en lien avec la loi Egalim (utilisation de produits avec des signes de qualité et d'origine, bio...), et la lutte contre le gaspillage avec le module de gestion des déchets en cours de développement.
- **Élaborer des menus adaptés aux besoins des collégiens et intégrant des produits frais**, issus d'un mode de production plus durable, locaux, de saisons et respectant les exigences nutritionnelles réglementaires grâce à la diététicienne de la collectivité qui élabore un plan alimentaire de référence et des propositions de menus.
- **Diversifier les protéines mises à disposition de l'ensemble des collèges.**
- **Former l'ensemble des cuisiniers des collèges du Conseil départemental**, notamment à l'élaboration de repas bio et végétariens.
- **Promouvoir une restauration et une alimentation responsable** en valorisant et proposant des dispositifs facilitateurs (financement) pour les collèges qui s'engagent dans une démarche de labellisation « Ecocert en cuisine ». Actuellement, 4 collèges, où la part des produits bio représente 20 % à 41 %, sont labellisés.



Malgré l'inflation conséquente des prix des denrées alimentaires le **ticket repas est maintenu** par le Conseil départemental à **3,50 €** pour les familles, afin de conserver un tarif attractif accessible pour l'ensemble des collégiens

D'autres actions sont engagées pour une restauration responsable, telles que l'élimination des ustensiles en plastique à usage unique, la sensibilisation des collégiens à la consommation responsable au travers d'actions éducatives avec les agriculteurs (réseau Racines).

Sur le territoire ...

Le Gard mène sa Politique alimentaire départementale depuis 2014 dans l'objectif d'encourager le développement d'une agriculture durable au service d'une alimentation de qualité accessible aux Gardoises et aux Gardois. Reconnue par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, la politique alimentaire du Gard est labellisée « Projet alimentaire territorial de niveau 2 » (seul Département d'Occitanie à être labellisé niveau 2, et seulement 6 Départements en France).

Dans ce cadre, le Conseil départemental s'est engagé à accompagner les collectivités gardoises et leurs groupements à inscrire l'agriculture et l'alimentation dans leurs projets de territoire et à déployer des **Projets alimentaires territoriaux**. Avec 10 PAT labellisés, le Gard est l'un des premiers départements en nombre de Projets alimentaires territoriaux.

Fort de ces dynamiques, le Conseil départemental a poursuivi l'accompagnement des Projets alimentaires sur le territoire (animation territoriale, partenariats et financements) ainsi que les réflexions sur la construction d'un réseau des PAT du Gard.



Réduire l'impact sur l'environnement des chantiers routiers

L'utilisation de **revêtement de chaussée à froid** se généralise et permet de réduire fortement les émissions de GES. Dans le cadre du traitement des 6 boucles cyclosportives dont une boucle à destination prioritaire des pratiquants du para-cyclisme au départ de Méjannes-le-Clap, 38 km de chaussée ont été rénovés. Le reprofilage en grave émulsion et la couche de roulement ont bénéficié de cette technique et offrent un revêtement de chaussée compatible avec la pratique du vélo.

Fait en 2023, retour sur ...

Plan de lutte contre le gaspillage alimentaire dans les collèges

Sur 2022 et 2023 ce plan a permis de déployer plusieurs actions :

- 1 collège a pu bénéficier du dispositif des services civiques avec la réalisation d'un diagnostic sur le gaspillage alimentaire
- Poursuite de la collaboration avec le SITOM SUD GARD en faveur d'actions de sensibilisation des équipes et collégiens dans 19 collèges gardois autour du tri des déchets
- Mise en place d'une collaboration avec les référents développement durable de l'Éducation nationale pour impliquer les équipes enseignantes dans la démarche au sein de chaque collège
- Réalisation de fiches et outils pratiques testés dans les collèges, visant la réduction du gaspillage alimentaire
- Initiation de diagnostics qualitatifs dans les collèges
- Mise en œuvre d'actions de sensibilisation à l'alimentation durable avec les ateliers Créa'menus au sein des collèges avec collégiens et équipes de cuisine
- Réalisation d'une campagne de communication visant l'adaptation des portions prises au self par les élèves (plats + pain) en fonction de leur faim.

Le Conseil départemental des jeunes

Le projet « Invent'Terre pour des collèges plus verts » imaginé par les 16 collégiens de cette commission du Conseil départemental des jeunes, a pour objectif de lutter contre le gaspillage, notamment alimentaire, au collège et développer des modes de consommation responsable.

Il prévoit la création d'un catalogue d'écogestes à destination des collèges et le lancement d'un challenge inter-établissements pour encourager ceux-ci à mettre en place des actions.

En priorité 2024

- Lancer une concertation pour la co-construction d'une **gouvernance alimentaire gardoise** avec les acteurs du territoire.
- Mise en œuvre d'actions en matière de **gaspillage alimentaire et de gestion des déchets** issus de la restauration scolaire.
- Elaborer un **Schéma des dessertes forestières**.

Retour sur les priorités 2023	
	Poursuivre la mise en œuvre de la charte d'engagement pour une alimentation de qualité et développer les PAT
	Diagnostiquer et réaliser les travaux de conformité et d'adaptation des cuisines des collèges
	Poursuivre la promotion des produits du terroir et l'alimentation locale
	• Elaborer un schéma des dessertes forestières.

MODALITÉ

Gouvernance

Conscient de la nécessité de mettre en place des synergies avec ses partenaires pour décliner ses plans d'actions, le Conseil départemental inscrit ses politiques dans le cadre d'orientations définies avec les acteurs du territoire. Pour organiser une solidarité territoriale pérenne, la collectivité a ainsi choisi de constituer des établissements publics dédiés comme dans le domaine de l'eau, l'environnement, le patrimoine ...

Pour être au plus près des besoins des Gardoises et des Gardois, la collectivité repense les services au public en replaçant les usagers au cœur des dispositifs et rénove ses lieux d'accueil et d'information pour offrir un meilleur service de proximité.

La création de **Maisons du Conseil départemental** et le développement des consultations publiques (en présentiel ou par voie électronique) favorisent la proximité pour le public et l'implication des usagers dans les orientations de la collectivité.

En 2023 le Conseil départemental a approuvé ou mis en œuvre les premières actions des 4 schémas stratégiques co-construits avec les acteurs concernés pour la prise en compte des besoins et des spécificités du territoire.



91 463

fans ou followers en 2023 ont suivi les réseaux sociaux du Conseil départemental (Facebook, Twitter, Instagram, LinkedIn, TikTok). Soit + 7 % par rapport à 2022.

Des résultats concrets pour...

Construire une politique d'enseignement artistique partagée.

Le Schéma départemental des enseignements artistiques, a été co-construit avec les acteurs du territoire. Six réunions territoriales de concertation sur l'ensemble du Gard ont permis d'aller à la rencontre des forces vives pour recueillir les attentes des structures d'enseignements artistiques, des élus et des usagers afin de nourrir le schéma des expériences et d'assurer une adéquation des orientations qui seront prises avec les enjeux identifiés à l'occasion de la concertation.



Le Schéma des enseignements artistiques vise à favoriser et à organiser les enseignements de la musique, de la danse, du théâtre pour permettre un accès du plus grand nombre, dans un souci de diversité, de qualité et de proximité des propositions et dans une optique d'aménagement et de développement culturel territorial

- en suscitant une répartition harmonieuse de l'offre sur les territoires ;
- en améliorant la structuration pédagogique des établissements ;
- en développant une culture du partenariat et des collaborations ;
- en ouvrant les établissements sur l'innovation, la créativité et en veillant à l'éco-responsabilité des projets initiés ;
- en contribuant à la professionnalisation des professeurs en les accompagnant dans la mutation des métiers et des méthodes pédagogiques via la formation professionnelle notamment.

Faire vivre la démocratie locale dans la concertation et la transparence

La participation citoyenne des acteurs locaux, continue d'être prégnante dans le mode de co-construction des projets et stratégies du Conseil départemental.

Outre ces démarches, l'approche centrée « usage » par les méthodes de design de service se poursuit, avec comme finalité de voir le service public départemental, quelle qu'en soit la nature, mieux mobilisé par celles et ceux qui en ont besoin. Ces démarches – 8 en 2023- où la co-création est déterminante, concourent à la qualité et à l'efficacité de l'action publique tout en autorisant l'innovation. Ces prestations sont réalisées en interne ou en collaboration avec le Master design de l'Université de Nîmes dans le cadre de projets pédagogiques. Elles mobilisent régulièrement des usagers et des professionnels parties prenantes en fonction des sujets traités.

En 2023, les acteurs de l'**Economie sociale et solidaire** sur les territoires se réunissent en deux temps afin de co-élaborer le programme d'actions du Conseil départemental du Gard en faveur de l'ESS :

- des temps d'ateliers sur les territoires sur les thématiques des coopérations locales et de la promotion de l'ESS ;
- un temps d'atelier départemental sur les thématiques de l'ancrage des grands acteurs ressources et la création d'un laboratoire de l'ESS.

L'ensemble des ateliers est animé par des démarches de design social et d'intelligence collective.

Observer et évaluer pour faire évoluer

En 2023, le Conseil départemental installe et anime un **Observatoire des solidarités sociales (ODSS)** qui s'intéresse à l'ensemble des champs de compétences et d'actions du Schéma départemental des solidarités sociales 2022-2027.

Il associe l'ensemble des parties prenantes, professionnels, élus, usagers et a pour mission :

- d'observer l'évolution des besoins sociaux avec les différents indicateurs tels que ceux de la population, des usagers, et de l'activité ;
- d'évaluer la mise en œuvre du schéma des solidarités sociales et ses effets ;
- de produire des analyses et de la réflexion ;
- de faire des préconisations, des outils d'aides à la décision et de participer à la transformation de l'offre de services et à l'évolution des actions si besoin.

Le dispositif des **services civiques** permet à des jeunes de s'engager dans une mission d'intérêt général. Le Conseil départemental, qui est entré dans cette démarche depuis 7 ans, recrute chaque année près de 50 jeunes dans des missions très variées sur l'ensemble des directions de la collectivité, allant du social à la culture, de l'éducation à la mobilité européenne...



Sur l'ensemble du territoire, le Conseil départemental agit aux côtés des communes pour améliorer le service public auprès des Gardoises et des Gardois. Les **contrats territoriaux** en sont un exemple fort dans l'aménagement des communes. Ce dispositif a été renforcé à partir de 2023 pour favoriser les projets plus vertueux en les bonifiant de 10 à 20 %.

En matière d'achat public, l'objectif fixé suite à la loi « Climat et résilience » est que 100% des marchés notifiés au cours de l'année 2025 devront intégrer au moins une considération environnementale (dans l'objet du marché, une clause ou un critère d'attribution). Sur le 1^{er} semestre 2023, 98 % des marchés le respectaient. Le **Schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables (SPASER)** définira un plan d'actions fixant des objectifs et des indicateurs précis à caractère sociaux (ex : heures d'insertion réservées à un public éloigné de l'emploi), environnementaux (ex : fruits et légumes bio) et économiques (allotissement favorable aux PME, TPE, et artisans) de la politique d'achat public.

Fait en 2023, retour sur ...

Ouverture des premières Maisons du Conseil départemental



Projet décidé en 2021, l'ouverture des premières Maisons du Conseil départemental sur les territoires est désormais effective. Avec, pour l'heure, deux implantations permanentes à Alès et Bagnols et deux maisons mobiles, ce sont plus d'accès et de proximité aux services proposés par le Conseil départemental à ses usagers. 37 communes sont desservies par cette nouvelle offre de service public départemental mettant tout Gardois à moins de 25 mn désormais d'un accueil généraliste du département (contre plus d'1h30 auparavant). 86 % des Gardoises et des Gardois (contre 30% auparavant) disposent désormais

dans leur commune ou une commune voisine de ce service.

Mise en place du Conseil départemental des Jeunes

Manifestation de la volonté du Conseil départemental de mettre la jeunesse au cœur de ses politiques publiques et de sa confiance dans le potentiel de chacun, un Conseil départemental des jeunes a vu le jour à la rentrée scolaire 2022.

Dispositif de démocratie participative, il représente pour les jeunes de 5^e et 4^e de tout le département une éducation active à la citoyenneté et leur offre un lieu de réflexion, de partage et d'action.



Il encourage chez eux une culture de l'engagement, développe leurs compétences sociales et renforce le lien entre les territoires et les personnes.

Invités à faire entendre leurs voix, notamment sur les projets portés par le Conseil départemental, les jeunes élus départementaux ont également la mission de réaliser, au cours de leur mandat de 2 ans, des actions concrètes répondant directement aux besoins des jeunes et visant l'intérêt général.

Au cours de leur première année de mandat, les membres de cette nouvelle instance se seront réunis à 5 reprises afin de travailler à la constitution des commissions projet du CDJ et à l'élaboration de 4 projets. Une journée dédiée à une formation aux valeurs de la République a permis aux adolescents d'échanger sur les questions de citoyenneté dans le cadre d'un débat mouvant. Une autre leur a permis de rencontrer leurs homologues adultes et de leur faire part de leurs idées et attentes.

Les thématiques des 4 commissions projet dans lesquelles les 110 membres du Conseil départemental des jeunes sont désormais répartis ont été définies à partir des résultats d'une large consultation des collégiens du Gard, qui a permis de révéler quels sujets intéressaient et préoccupaient le plus les jeunes Gardois. Le développement durable largement cité par les collégiens gardois sera traité à travers les projets de deux commissions.

Pour développer un projet qui réponde aux besoins et attentes de leurs pairs, les jeunes élus ont également mené des enquêtes dans leur établissement. Ils bénéficieront pour le mener à bien, avant mai 2024, de l'appui et des moyens du Conseil départemental, du soutien d'acteurs associatifs, de jeunes en Service civique, de spécialistes et de tous les élèves de leur collège qu'ils devront associer à leurs travaux.

En priorité 2024

- Ouverture d'une nouvelle **Maison du conseil départemental au Vigan**.
- Poursuite de l'**animation concertée** avec les acteurs des différents schémas adoptés.
- **Concertation dans le cadre de projets** :
 - Reconstruction du collège de Saint-Gilles,
 - Projets de végétalisation et désimperméabilisation de collèges pilotes.
- Mise en œuvre des projets du **Conseil départemental des jeunes**.

Retour sur les priorités 2023



• Développer une concertation et l'animation pour la mise en œuvre des actions de la stratégie « **Eau et Climat** ».

• Elaboration ou mise en œuvre des schémas départementaux :

o Schéma des solidarités sociales.

o Schéma des mobilités.



o Schéma du tourisme, des loisirs et de l'attractivité.

o Schéma des enseignements artistiques.

o Schéma des dessertes forestières.

o Schéma départemental des sports.

o Schéma de l'économie sociale et solidaire.

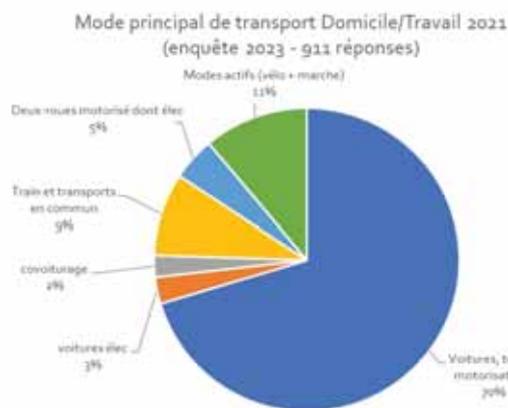
EXEMPLARITÉ

Administration responsable

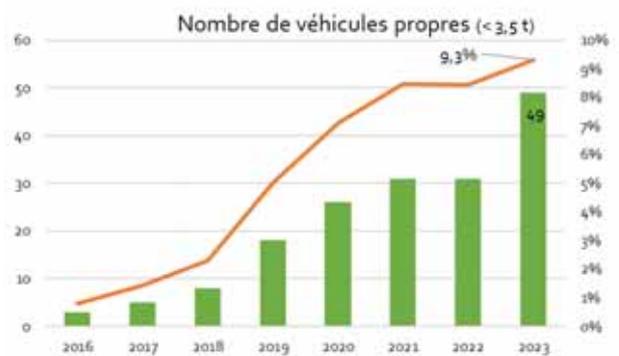
La crise énergétique vécue durant l'hiver 2023 a mobilisé l'ensemble des agents au travers d'un plan de sobriété en limitant la température de bureau à 19 °C et en réactivant les écogestes quotidiens mais aussi à moyen et long termes en optimisant les équipements (pilotages, réglages, ...) et l'engagement d'un plan d'amélioration énergétique de nos bâtiments.

Les deux impératifs déjà relevés dans les rapports précédents, à savoir la réduction de nos émissions de gaz à effet de serre et l'adaptation de nos territoires restent, dans ce contexte, d'actualité. L'année 2023 a été marquée par le lancement de l'élaboration du bilan carbone de la collectivité et la mise en place de sa feuille de route déclinée par le biais d'un plan de transition.

La mise en œuvre du **Plan de déplacement et de mobilité de l'administration (PDMA)**, le déploiement des pratiques numériques (télétravail, dématérialisation, ...) ou l'optimisation des énergies (réduction des consommations, énergies renouvelables, ...) contribuent également à réduire l'impact du fonctionnement de notre collectivité sur l'environnement.

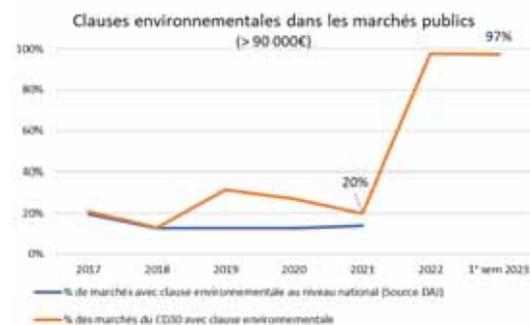


20 % des agents du Conseil départemental utilisent un mode actif (vélo/marche) ou les transports en commun pour leur trajets domicile travail.



9,3 % du parc de VL < 3,5 t du Conseil départemental est électrique ou hybride.

Pour l'ensemble des actifs du Gard en 2019 83 % utilisent leur voiture (70 % pour les agents du Conseil départemental) et seulement 4 % les transports en commun (78 % et 7 % à l'échelle de l'Occitanie).



185 marchés publics attribués au 1^{er} semestre 2023 dont 97 % intègrent des clauses environnementales et 28 % des clauses sociales et une exigence éthique pour favoriser l'égalité femmes et hommes, et lutter contre le travail des enfants.



50% des collèges ainsi que l'ensemble des autres bâtiments départementaux bénéficient d'un tarif maîtrisé de l'énergie grâce à un groupement d'achat local.

Des résultats concrets pour...

PDMA : Maîtriser les déplacements et promouvoir l'écomobilité ou les déplacements doux

La mise en œuvre du Plan de mobilité de l'administration (PDMA) facilite la maîtrise des émissions de gaz à effet de serre. Il vise à optimiser l'efficacité des déplacements des agents en favorisant l'utilisation des transports en commun ou du vélo.

Les mesures pour inciter les agents à utiliser les transports en commun tels que le soutien des abonnements domicile/travail et l'accès à un tarif préférentiel pour les réseaux urbains ont été renforcées. En effet les agents peuvent bénéficier du forfait mobilité durable en cas de multimodalité notamment avec l'utilisation de vélo en complément d'un transport en commun. Au 31 décembre 2022, une centaine d'agents ont bénéficié du forfait mobilités durables et près de 300 de remboursement pour l'utilisation de transport en commun.

Suite à l'enquête menée dans le cadre du bilan carbone les km parcourus par les agents ont baissé de 10 % entre 2018 et 2021 dont une partie est due au télétravail.



18 agents ont été formés en juin à l'écoconduite afin de diminuer les émissions polluantes, mais aussi l'accidentologie.

Il est à noter également que la consommation de carburant (essences + GO) a baissé de 11 % en 1 an. 37 vélos sont à disposition des agents pour leurs déplacements professionnels dont 68% sont électriques.

La flotte de véhicules en pool représente 1/3 des véhicules légers dont 16 voitures électriques, de plus en plus sollicitées : + 90 % de réservations entre 2021 et 2022.

Une utilisation du numérique raisonnée

En 2023, 200 écrans des agents du Conseil départemental ont été redéployés dans les collèges gardois.

Une analyse de l'empreinte environnementale du Système d'information du Conseil départemental permettant d'identifier où se situent les impacts de l'utilisation du numérique a été faite courant 2023. Des travaux d'amélioration des performances énergétiques (optimisation des systèmes de refroidissement notamment et suivi des consommations) ont été étudiés et devraient se concrétiser prochainement sur les 3 datacenters du Conseil départemental.

Maîtriser nos besoins

Sur l'année 2022 les commandes de papier de type A4 ont diminué de moitié et sont composées à 40 % de papier recyclé.

Les commandes de fournitures de bureau à 32 % éco-responsables ont été équivalentes en montant à 2021. La réduction du nombre de commande annuelle depuis 2014 a permis de réduire de 55 % la quantité de cartons utilisée et de 78 % les km parcourus pour livrer notre collectivité.

La digitalisation partielle du magazine institutionnel du Conseil départemental permet une lecture directe en limitant les téléchargements autant pour les agents que pour les usagers gardois.

Réduire les consommations énergétiques et développer la part des énergies renouvelables

1 780 MWh ont été produits (de septembre 2022 à août 2023) par les installations photovoltaïques présentes sur 7 toitures des collèges du département, soit l'équivalent de la consommation de près de 300 foyers (hors chauffage).

Les 2 bâtiments administratifs de Nîmes (Maison Départementale et Mas de Boudan) sont équipés de centrale photovoltaïque en autoconsommation. 141 MWh ont été économisés soit 20 % des besoins grâce à ces installations sur une année.

Le Conseil départemental ambitionne de réduire son utilisation d'énergies fossiles pour ses bâtiments au bénéfice d'énergies renouvelables. Les solutions techniques retenues sont adaptées au contexte spécifique de chaque site. Dans ce cadre, le Conseil départemental a conventionné avec l'ADEME à travers **un contrat patrimonial** pour équiper en biomasse et géothermie les installations de **8 collèges et 3 bâtiments administratifs**. Par cette action la collectivité soutient la filière locale des approvisionneurs en bois énergie et réduit les coûts d'exploitation de ses bâtiments.

En complément, des actions quotidiennes permettent de réduire les consommations (fluides et énergies). La mise en place d'éclairage LED en remplacement de ceux existants (675 points en 2023) ou la réduction du volume des chasses d'eau (250 en 2023) et la pose de chauffe-eaux instantanés qui élimine le stockage d'eau chaude en réduisant la consommation d'énergie et les risques sanitaires : 8 ont été posés cette année.

Fait en 2023, retour sur ...

Plan de sobriété énergétique

En complément de la maîtrise des coûts d'achat d'énergie, le Conseil départemental s'est doté dès l'automne 2022 d'un plan de sobriété ambitieux. Les premiers résultats sont là avec une baisse de 10 % des consommations énergétiques. Les actions principales sont :

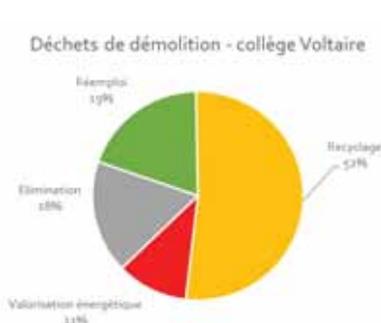
- changements de comportement : écocgestes, vigilance des agents d'entretien...
- optimisation des équipements démarrage et arrêt de chauffe et climatisation, ajustement des consignes de température, ...

D'autres actions à moyens et plus longs termes permettront de

- optimiser des installations de gestion centralisée de chauffages et ventilations.
- créer un outil de supervision des consommations.
- mettre en place des équipements d'automatisme tels que détecteurs de présence, horloges,
- effectuer des rénovations énergétiques des bâtiments
- remplacer les énergies fossiles par des énergies renouvelables



Valorisation des déchets de démolition



Le nouveau collège Voltaire à Remoulins est exemplaire pour sa construction en termes de performances d'émission de gaz à effet de serre (-40 % d'émissions par rapport au niveau « Carbone 1 » de la démarche Bâtiment durable Occitanie). La phase chantier l'a été doublement grâce à sa gestion des déchets de déconstruction. En effet 70 % des matériaux ont été réemployés ou recyclés :

- L'ancien mobilier a été réutilisé dans le collège et redistribué dans d'autres écoles ou associations. Le matériel de laboratoire a servi de décor dans un film.
- Du matériel électrique a été récupéré par les services techniques du Conseil départemental.
- Les 52 % de matériaux recyclés sont issus de la démolition du gros œuvre et ont permis la réalisation des sous couches des voiries de l'établissement.

En priorité 2024

- Mettre en œuvre le plan de transition et de la stratégie bas carbone.
- Réaliser des travaux pour la mise en place de la géothermie et les chaudières biomasse des 11 bâtiments ciblés.
- Maintenir l'ensemble des efforts du plan de sobriété.
- Réussir la transition numérique pour une exploitation optimisée du patrimoine bâti.

Retour sur les priorités 2023



Poursuite du travail autour des 3 nouveaux collèges de **Pont-Saint-Esprit, Saint-Gilles et Salindres.**



Généraliser la mise en place de **panneaux photovoltaïques** sur les nouvelles constructions.



Numérisation des bâtiments par la technique du BIM et mise en œuvre d'une **hypervision centralisée** pour une gestion optimisée des bâtiments.



Étude de conception du futur collège exemplaire de Pont-Saint-Esprit.



Réalisation du bilan carbone de la collectivité et de son plan de transition.



TRANSITION EN ACTION

Bilan carbone : -14 % de gaz à effet de serre !

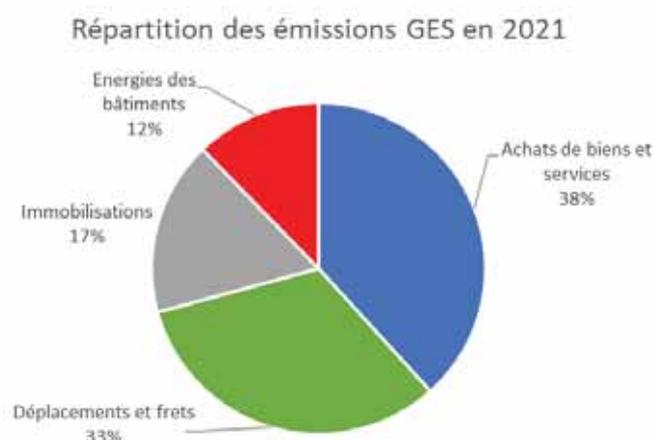
La réalisation du bilan des émissions de gaz à effet de serre (GES), ou bilan carbone du Conseil départemental a été engagée en 2022. Il sera validé avec son plan d'actions début 2024. Outre son obligation réglementaire il permet de connaître précisément les sources d'émissions de ces gaz, suivre leur évolution et surtout mettre en place un plan de transition définissant un ensemble de mesures pour les réduire et atteindre les objectifs nationaux et contribuer à ralentir le changement climatique. A l'échelle nationale, les émissions devront être réduites de 40 % à l'horizon 2030 pour atteindre une neutralité carbone (Zéro émissions nette) à 2050.

Les premières évaluations de GES ont eu lieu en 2010 et 2014, son actualisation sur l'exercice 2021 a permis d'identifier les progressions et les domaines d'actions où il est pertinent d'agir.

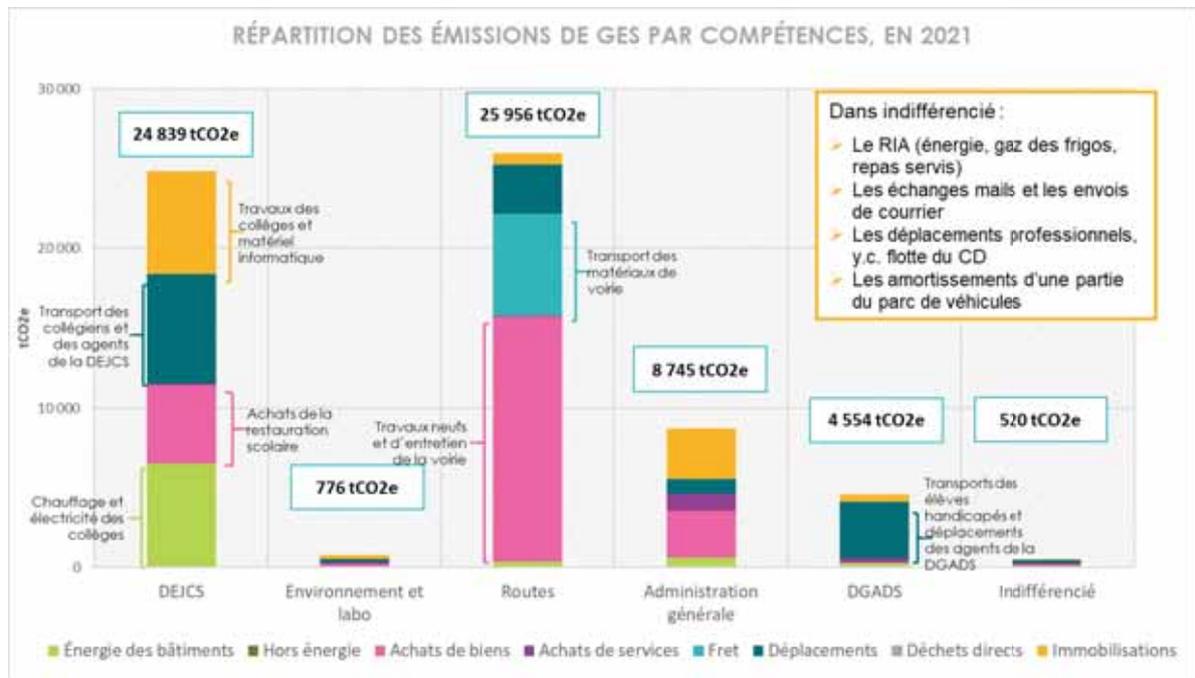
L'évolution des émissions est encourageante avec une baisse de - 14 % par rapport à la précédente évaluation qui représente 65 390 tCO₂ :



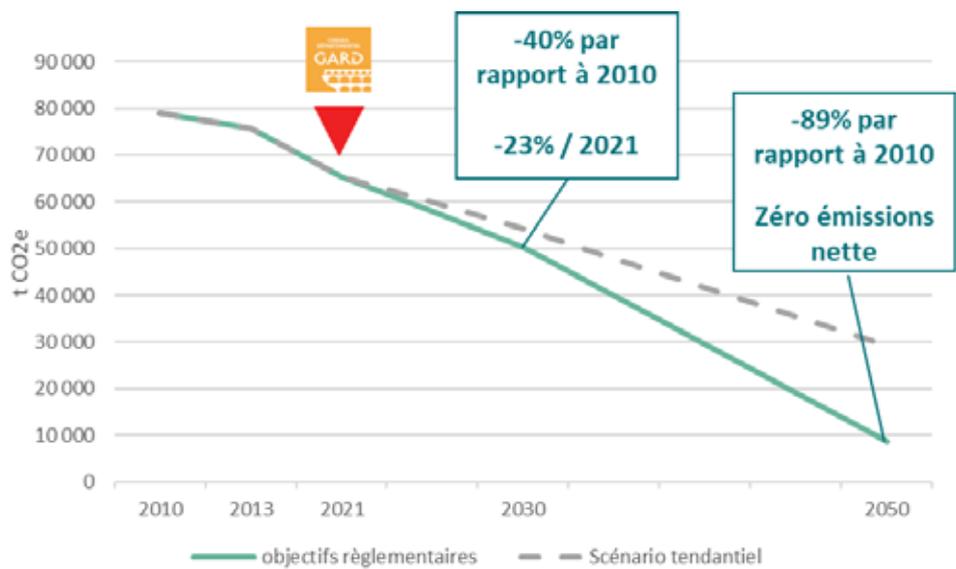
La répartition par thème est la suivante :



Et par compétences :



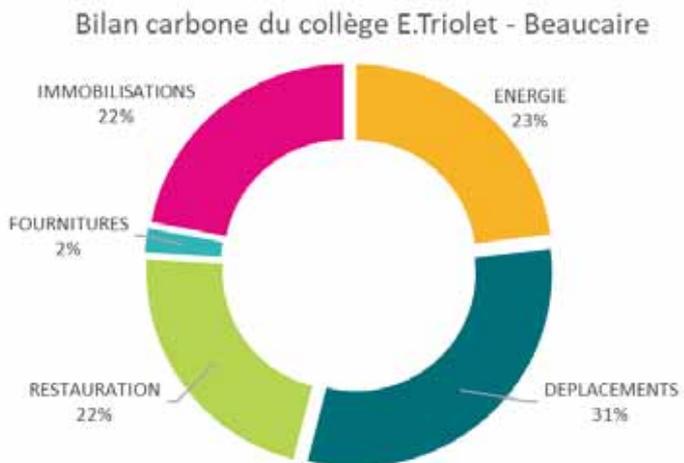
Afin de contribuer à l'atteinte des objectifs nationaux 2030 et 2050 de la Stratégie nationale bas carbone, le Conseil départemental devra encore accentuer ses efforts pour la baisse des GES mais aussi inventer de nouvelles solutions de puits carbone dans une logique de compensation.



En parallèle 2 classes du collège Elsa Triolet à Beaucaire ont réalisé le même exercice à l'échelle de leur établissement.

La forte implication des élèves et des professeurs a permis de faire émerger plusieurs propositions d'actions :

- Venir au collège autrement qu'en voiture
- Réduire la consommation d'énergie du collège
- Réduire le poids carbone de l'alimentation
- Faire durer les choses, faire plus de tri
- Plus de végétal !
- Plus d'énergies renouvelables



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le Conseil Départemental engagé pour :



Permettre à tous les collégiens d'avoir accès à un repas équilibré, sain à prix abordable.



Moderniser le Centre sportif de Méjannes-le-Clap retenu comme centre de préparation des Jeux olympiques et paralympiques 2024 et accueillir des manifestations nationales et internationales : paracyclisme et basket 3x3.



Ouvrir les Archives départementales à tous les publics : 3 316 élèves ont participé aux animations.



Prévenir les effets du changement climatique sur la gestion de l'eau grâce à la stratégie « Eau et climat » partagée avec le territoire.



Coordonner les dispositifs d'aides pour un logement décent et la précarité énergétique : création de l'Agence départementale de l'habitat et du logement.



Construire des bâtiments durables à faibles émissions de gaz à effet de serre et économes en énergie.



Lutter contre les risques liés aux changements climatiques : inondation, feux de forêts, gestion de l'eau, îlots de chaleur.



Préserver la biodiversité des milieux et des ressources : urbanisme, espaces naturels sensibles, végétal local, renaturation.



Élaborer les politiques départementales en concertation avec la population et les acteurs locaux en amont de leur construction et dans leur mise en œuvre.



Hôtel du Département
3, Rue Guillemette
30044 Nîmes cedex 9
Tél. : 04 66 76 76 76

